

DÉONTOLOGIE : CONSEIL, CONFLIT D'INTÉRÊTS, CONFRATERNITÉ : (2 heures) E-Learning

Module 1 : Les articles du code de déontologie des professions immobilières (2 heures)

Séquence : La déontologie

- Appréhender la notion de déontologie
- La déontologie et les professions immobilière

Séquence : Le conseil

- La défense de intérêts en présence
- Le rôle « d'intermédiaire »
- L'étendue du devoir de conseil

Séquence : Le conflit d'intérêts

- Conflit d'intérêt avec les mandants ou autres parties lié à l'opération
- Conflit d'intérêt avec une activité annexe ou connexe du professionnel de l'immobilier

Séquence : La confraternité

- Concurrence libre, saine et loyale ?
- La discrétion professionnelle
- La différence entre le dénigrement commercial et la diffamation

QUELS OBJECTIFS ?

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les nouvelles règles du code de déontologie

INFORMATIONS :

Public : Professionnels de l'immobilier

Pré – requis : Aucun

Durée : 2 heures

Information et inscription :

Tel : 03 60 28 40 56

contact@start-learning.fr



METHODES D'ÉVALUATION

- Évaluation formative
- QCM d'évaluation

METHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Étude de cas, mise en situation
- Pédagogie participative

MOYENS MATÉRIELS

- Bloc notes
- Assistance et messagerie formateur

INTERVENANTS

START LEARNING s'appuie sur une équipe de formateurs spécialisés

FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge

START LEARNING identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

